



CHARTRE DES PLAISANCIERS PAVILLON BLEU



« Engagez-vous avec moi »

MAUD
FONTENOY

MAUD FONTENOY,
marraine du Pavillon Bleu,
porte-parole de l'UNESCO
pour les océans, vice-pré-
sidente du conservatoire
national du littoral et
Présidente de la Maud
Fontenoy Fondation



En adhérant à la charte

que le Pavillon Bleu vous
propose, vous affichez

vos engagements solennels

à protéger les milieux aquatiques

et la mer et à les transmettre

intacts aux générations futures.

www.pavillonbleu.org

I
*Je ne jette pas mes déchets dans l'eau,
sur le littoral ou sur les berges.*

II
*Je ne rejette pas mes eaux noires
dans le milieu aquatique.*

III
*J'utilise une cuve de récupération
des eaux usées à bord.*

IV
*Je ne déverse aucun produit toxique dans le milieu
(hydrocarbures, peintures, batteries usagées,
produits d'entretien...). Je dépose l'ensemble
de mes déchets spéciaux ou dangereux dans
les conteneurs prévus à cet effet.*

V
*J'utilise de manière adéquate les conteneurs
sélectifs et j'encourage les autres au geste de tri.*

VI
*J'utilise de préférence des produits respectueux
de l'environnement (peintures certifiées,
produits d'entretien).*

VII
*Je signale aux autorités compétentes toute pollution
ou atteinte à l'environnement que je constate.*

VIII
*Je n'utilise aucune pratique illégale pour
la pêche et je respecte toutes les recommandations
et interdictions en la matière.*

XIX
*Je respecte et protège la faune et la flore
aquatiques, notamment pendant les périodes
de reproduction (oiseaux, tortues...).*

X
Je respecte les espaces naturels sensibles et protégés.

XI
*Je ne détériore pas les fonds subaquatiques
notamment lorsque je suis au mouillage.*

XII
*Je ne dérange pas les autres usagers du milieu
aquatique, notamment les professionnels de la pêche
et respecte les règles et consignes de navigation.*

XIII
*Je n'achète pas, ni n'utilise d'objets réalisés à partir
d'espèces protégées ou de trouvailles archéologiques.*

XIV
*J'encourage les autres plaisanciers à protéger
l'environnement et je me fais le relais de cette charte.*

XV
*Je choisis de façon privilégiée les ports de plaisance
Pavillon Bleu qui par leurs équipements et leur gestion
contribuent à la préservation de l'environnement.*

► **66% du don déductible de vos impôts** Particuliers et entreprises, retrouvez les informations détaillées sur www.pavillonbleu.org



Un engagement au respect du milieu aquatique

Nom Prénom
Adresse
Ville Code Postal
Mail Port d'attache

Adhère à la charte Pavillon Bleu des plaisanciers de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe,
pour cela je fais un don de :

20 euros 40 euros Plus :

Je recevrai un drapeau Pavillon Bleu à attacher sur mon bateau ainsi que des informations régulières sur le label Pavillon Bleu.

Cocher la case
si vous ne souhaitez
pas que votre nom figure
sur la liste des plaisanciers
Pavillon Bleu sur le site internet
www.pavillonbleu.org.

Fait à le
Signature :

À retourner à of-FEEE
115 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris
Chèque à l'ordre de FEEE